

Le Patriote Français

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE, ET

HONNEUR ET PATRIE

BUREAU

JOURNAL, RUE DES CÂMÉRAS N° 34. Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On recevra au bureau du PATRIOTE toutes les correspondances, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être à postes par

PRIX

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 25.—Prise de Weissembourg (France) par le général Hache (1793).
Mardi 26.—Passe de Mincio (Italie) par le maréchal Brune (1800).
Mercredi 27.—Prise de Breda (Hollande) par le général Pérignon (1794).

MONTEVIDEO.

décembre 26 1843.

TRANSFUGES.

Les nommés Jean Elgari, sergent-major, Lapay Baptiste, fourrier de la 2^e compagnie du 2^e bataillon, Larroque, ordonnance du commandant Alazar, ont déserte des rangs de l'honneur et de la liberté. Le dernier est passé honteusement à l'ennemi avec armes et bagages; on avait remarqué que depuis deux jours il fréquentait le consulat français, Jacques Marinetto n'a aussi déserte avec armes et bagages.

Quel singulier contraste offre la conduite loyale et honorable de M. le comodore Purvis, et celle si bâle de ce dérouté coupable à force de condescendance de M. l'amiral Massieu. Il suffit de comparer les actes de ces deux officiers supérieurs, pour se convaincre que ce dernier, en laissant intervertir complètement les rôles et les attributions du pouvoir qui lui était confié, s'est placé dans une position dont il ne peut plus sortir que par l'arbitraire le plus infâme ou la honte la plus complète.

Quelle différence entre la conduite toute

nationale du comodore anglais, et la coupable adhésion que l'amiral français accorde à des actes entachés de la plus inouïe sévérité. Pourquoi faut-il que ce soit nous qui soyons obligés de faire l'éloge du comodore anglais, quand notre impartialité nous commande de blâmer énergiquement l'amiral français? C'est parce que si nous aimons la France comme tout ce qui est grand et beau, nous aimons encore plus ce qui est juste et loyal. Voyez l'amiral Massieu, rester dans l'inaction et la plus coupable indifférence, en apprenant l'assassinat de deux français à Maldonado. Aucune réclamation ne s'élève contre l'ordonnateur d'un pareil attentat, qui certainement de l'impunité se rit de la faiblesse de ce pauvre vicillard.

Voyez maintenant le comodore Purvis, demander satisfaction de la violation des propriétés anglaises, et sur une réponse évasive faire lever le blocus de Montevideo. Et dites-nous lequel comprend et pratique mieux les devoirs qui leur sont imposés à tous deux, par leur gouvernement et avant tout par ces sentiments d'humanité et de justice, qui sont innés au cœur de tout homme de bien?

Pourquoi faut-il que l'amiral français, cédant aux perfides suggestions d'un agent prévaricateur, ait eu la faiblesse d'en recevoir des ordres au lieu de lui en imposer, comme c'était son devoir, en le rappelant à l'exécution de ses instructions, qui étaient de protéger, et non de dénationaliser trois mille français menacés dans leur existence et dans leurs propriétés? il eut conservé alors, comme le comodore Purvis, comme l'amiral Le-

blanc, l'estime de tous les hommes de cœur, il n'eut point perdu cette popularité, qui qu'on en dise, ne s'accorde qu'au mérite et ne s'obtient qu'à force d'intégrité et de vertus citoyennes.

La vie maritime, avec ses combats, ses triomphes, ses périls ou ses amertumes, n'a point de distraction assez puissante pour détourner la pensée d'une perte aussi cruelle, quand celui qui la subit, la comprend, et qu'il est resté plus de cinquante ans inexpatrié à cette perte par la noblesse de ses sentiments, et l'élevation de son caractère.

Nul ne sait mieux que nous, combien elle serait irréparable pour tout homme ami de la cause de l'humanité et de la civilisation, qui aurait placé ces affections dans le triomphe de ces généreux principes. S'il y a une consolation possible, ce n'est point la renommée, ce ne sont point les honneurs, ce n'est pas un grade, mais dans quelle veuille je concevois, ce n'est pas la fortune non plus, car nous ne faisons pas à notre amiral l'injure de lui supposer l'ame aussi rebelle qu'à son supérieur, qu'elle compensation peut donc consoler de la perte de l'estime de ses concitoyens, de cette popularité honorable qui s'attache sur ces bords aux noms des Leblanc, des Purvis?

Pour nous, quand on a le cœur élevé, quand on le sent battre avec force aux mots "d'humanité et de liberté", il n'y a qu'une consolation possible à cette perte; c'est de pouvoir se dire: je ne l'ai pas méritée! c'est aussi la conscience du devoir dignement et noblement rempli, des services rendus au pays, à la cause

pas à l'instruire du lieu où le jeune homme s'était assuré. Il n'y a rien d'habile comme la police pour découvrir les bontés gens. Il n'y a guère que les fripons qui lui échappent facilement. C'est de même dans tout le pays. Le marquis, à cette nouvelle, se mit en route vers la demeure de la señora Carmena, pour y arrêter son jeune rival, saisir ses papiers, reprendre sa renommée à la main de la riche papille, ainsi que le consentement de la princesse des Ursas, et en même temps faire emprisonner le jeune homme et l'empêcher de pouvoir faire aucune révélation au cardinal, jusqu'à ce que la girouette politique lui prouvât bien évidemment de quel côté souffrait le lendemain le vent de la faveur royale.

Or, tandis qu'on se disposait à l'avoir à la force de la nuit, qui était venue pendant ce temps, l'émissaire se présentait à son tour chez le cardinal, conformément aux instructions de dona Inés.

Et l'apercevant, le cardinal, que la délation de Los Herreros avait mis dans un état d'inquiétude et d'agitation extrêmes, frappa le poing et lui dit sans le remercier:

PRUILLERON.

MES DE TOLEDE.

(Suite.)

VII.

LES DEUX ORDRES.

—Monsieur, dit-il, peut-être avez-vous encore un moyen de salut; mais ce moyen, exige beaucoup de vigilance tout à la fois et de circonspection. Je crois à présent connaître la personne qui possède le fatal breuil... —Son nom? demanda vivement le cardinal.

—Je ne suis pas aussi certain que ce soit elle, pour la compromettre en sa personne. Mes habitudes répugnent à l'alliance à la sécession.

—Mais alors, comment rendez-vous que nous pourrions faire rentrer ce papier en notre possession?

—Rien de plus simple. Que votre éminence me donne un ordre d'arrestation en blanc, et je me charge de me tenir la chose à bonne fin.

—Qu'à cela ne tienne, répondit le ministre en prenant une feuille imprimée, et en trahant rapidement son nom au bas. Puis, frappant sur un timbre placé sous sa main:

—Vous allez, dit-il à un officier qui parut, prendre immédiatement avec vous trois abires; vous accompagnez M. le marquis de Los Herreros et obéissez aveuglément à tout ce qu'il lui plaira de vous ordonner, car il s'agit ici d'une mission de la plus haute importance pour l'intérêt de l'état.

Et comme le vieux chambellan se disposait à sortir:

—Allez, lui dit-il; mon ami, mon véritable ami; réussissez dans votre entreprise; et comptez sur la reconnaissance de l'Espagne.

—Je serai suffisamment payé, répondit sans rire Los Herreros, par le service que je vais être avec heureux de rendre à votre éminence.

Et il s'engagea transporté de joie du succès complet de sa visite. Une heure après, toute la police de Madrid était à la recherche de Féliciano, qui ne pouvait manquer d'être découvert. Le marquis se rendit dans son hôtel pour y attendre le résultat des recherches. On se tarda

LE PATRIOTE FRANCAIS.

ce de la loyauté et de la civilisation.

En conclusion, M. Massieu ne peut se l'appliquer, sa trop grande faiblesse envers le conseil, lui a ôté tout recours de pouvoir se dire : il n'y a pas de ma faute ; il doit porter sa part de responsabilité dans la réputation éprouvée sur ces bords pour les agents français.

Qu'il y a loin de cette conduite à celle que tint en pareille occurrence M. l'amiral Baudin, lorsque, plongant l'honneur, avant l'emploi, il préfera subir la brutale destitution de M. Thiers, que de céder aux injustes exigences de M. Mollien, consul général à la Havane, jusqu'à ce qu'il soit nommé à la tête de l'expédition.

Cette conduite digne et ferme, fait honneur au chef militaire aussi distingué que M. l'amiral Baudin, et nous permet à nous de rendre hommage au courage civil qui lui fit préférer de renoncer à son commandement, que de se charger d'une expédition à des conditions qui pouvaient compromettre la dignité attachée à l'importance de ses hautes fonctions.

Il ne craignit pas, lui, plein d'énergie et de courage, d'adresser au ministère une sorte d'injonction comminatoire, de menacer de démission son commandement, si l'on ne destituait un fonctionnaire de l'ordre diplomatique. Il ne craignit pas, lui, chef militaire, à la tête de forces du gouvernement, de faire de justes remontrances à ce gouvernement duquel il tenait son pouvoir, et d'exiger le rappel de ce fonctionnaire, prétendant sa propre destitution que de céder aux exigences d'un consul qui pouvaient compromettre l'honneur et les intérêts de la France.

C'est qu'il était penètre de la grandeur des devoirs que lui imposait sa position de représentant armé de la France, et qu'il savait, que pour la faire respecter comme on la craint, il faut qu'elle se montre aussi loyale qu'elle est grande et forte.

C'est aussi, qu'il savait, qu'il commandait à ses officiers dont l'intelligence égale la cou-

— Que velez-vous ?

— Un ordre d'arrestation en blanc, répondit Féliciano.

— Et ce nom de qui venez-vous me faire une pareille demande ? s'écria le prélat étourdi, mais soupçonnant quelque mystère.

— Monseigneur, il m'est impossible de vous nommer la personne qui m'envoie.

— Voilà qui est étrange. Est-ce au moins quelqu'un de la cour ?

— Oui, monseigneur, c'est une dame... une grande dame...

— Jeune ?

— Jeune.

— Jolie ?

— Jolie.

— Brune ou blonde ?

— Brune. Mais, monseigneur, balbutia le bachelier, se souvenant de la légion que lui avait faite Isabe, peut-être ne devrais-je pas entrer dans tous ces détails. Votre éminence m'oblige à des révélations qu'il ne m'appartient pas de faire.

— Une dame de la cour, dites-vous ? j'ose, jolie, brune, couronnait le prélat en cherchant dans sa tête à qui pouvait se rapporter ce surnom. L'aventure est bizarre ! mais je ne puis sur d'aussi faibles indices accorder une pareille demande, quoique en définitive, une arrestation

regarde à tous ces braves qui pour supporter sans se plaindre les fatigues et les ennuis d'un service qui les tient constamment éloignés de la patrie, ont besoin de se rappeler qu'ils sont les dignes enfants de la France, chargés par elle d'aller dans les pays lointains protéger son commerce et étendre les bienfaits de sa civilisation.

C'est encore, que, comme homme d'action, comme citoyen honorable, comme chef d'une rare énergie, il était digne de les commander.

Que ne pouvons-nous en dire autant de M. l'amiral Massieu, à qui sa position et les circonstances dans lesquelles il se trouvait placé, permettaient d'acquérir l'estime, la reconnaissance et l'admiration d'une nombreuse population, luttant pour la liberté contre le despotisme, contre la barbarie pour la civilisation ?

Que n'a-t-il combattu les tendances liberticides et intéressées de M. Pichon ? que n'a-t-il, pour prouver sa puissance, exige réparation complète, éclatante, de l'assassinat commis à Buenos-Aires sur la personne d'un officier de la corvette la "Perle" dont la dépouille fut ignominieusement traînée dans les rues de cette capitale ? que n'a-t-il pour prouver sa force et sa volonté exige, de l'égégeur avec lequel il vient de traiter, satisfaction des deux français, assassinés en plein jour à Maldonado, il y a à peine un mois ?

Noo il a préféré, persistant dans sa triste condiscendance, laisser impunis tous ces forfaits, et ne se réveiller de cette léthargie, que pour menacer un peuple ainsi de la Frasco. Il montre aujourd'hui une avidité de répression très-impolis, conséquence naturelle de sa condiscendance envers Mr. le consul, qui l'a entraîné dans un principe dont il ne peut sortir, ainsi que nous le disons plus haut, que par l'arbitraire le plus odieux ou la honte la plus complète.

Cette tendance à l'emploi de la force nous est, je bien peu, car avant d'en venir à cette dernière et brutale illégalité, Mr. l'amiral devra se rappeler que le roi des français l'a envoyé dans ces parages pour protéger et non pour détruire, pour défendre et non combattre ses compatriotes, et que si pour un temps les Légionnaires ont cessé d'avoir droit à ce titre, ce n'est point sur leur demande, et de leur propre volonté, c'est par la force

de plus ou de moins import assez peu sur la quantité. Répondez donc, avez-vous quelque renseignement à ajouter, qui me prouve, sinon la légitimité de la mesure, du moins l'autorité de la personne qui la réclame ?

Cette personne m'a dit qu'à ces simples mots : "Amors con misterio," vous reconnaîtriez facilement qu'il n'est pas de ces personnes à qui le premier ministre puisse opposer un refus.

— Qu'entends-je ! s'écria vivement le cardinal en se rappelant que c'était la devise de son imprudent madrigal à la reine. Quoi ! Sa Majesté...

Il s'arrêta, ne doutant plus, à ce mot de passe, que la demande ne lui fut adressée par la reine elle-même, dont le signalement avait été parfaitement reproduit d'ailleurs par le jeune messager, qu'il reconnaît alors en le considérant plus attentivement et en reconnaissant ses compagnons, pour le jeune bachelier qu'il avait si rudement traité la veille.

— Petit ! mon jeune ami, dit-il gracieusement à Féliciano pour lui faire oublier sa précédente réception, si j'en juge par la mine de confiance que vous remplissez ici, vous n'avez pas perdu votre temps. C'est ce qui s'appelle faire promptement son chemin.

— Le fait est, monseigneur, repartit naïvement le bachelier, que la fortune me sourit assez depuis hier. Et cependant, ajouta-t-il d'un air tout à la fois moqueur et

des circonstances, l'absurdité incongrue de Mr. le consul.

Rambo, c'est à dire coquin, n'a pas à faire à l'ordre, mais à l'emploi, et que l'ordre, c'est à dire la morale de cohésion et de résistance qui maintiendra l'unité nationale à travers les plus cruelles vicissitudes, et la relèvera triomphante de tous les désastres.

Ayons aussi espoir dans l'arrivée prochaine d'un amiral, jeune, ferme, intégré, exempt de préventions, qui nous verra, nous jugera, et ne pourra empêcher de rendre justice à nos honorables intentions en apprenant là réalité, que l'instinct naturel de la conservation nous a porté à faire à l'engagement des hommes et des principes civilisateurs.

Après avoir soutenu toutes les pénétrées des exigences, des menaces, du mauvais vouloir, de l'imposture et de la faiblesse des deux agents que notre gouvernement a envoyé auprès de cette République pour son malheur et le nôtre, nous devions espérer, et nous étions en droit de croire que nous en avions fini avec ces meurtres, et qu'enfin l'attitude ferme, résolu, et incarname de la Légion des Volontaires, leur aurait fait comprendre qu'il était temps de cesser de la tourmente, puisque toutes leurs tentatives pour la désunir avaient toujours échouées et étaient venues se briser contre une résolution qui ne changerait que lorsque justice aura été faite à son bon droit.

Cette justice nous l'obtiendrons parce que nous aurons la nécessité.

Il serait donc bien temps que ces deux agents qui semblent être en conspiration permanente contre notre repos et notre conservation, réalisent bien considérant que ces 3000 hommes devenus libres de leurs actions, sont presque tous d'honnêtes industriels et de pères de familles établis, représentant à eux tous un capital dix fois plus fort que ce petit nombre de privilégiés que M. Pichon et M. Clerval ne considèrent et ne citent que par ce qu'ils se disent riches, et que ces trois mille hommes enfin ne suffisent pas tirillés comme une révolte de gens sans chef qui doivent obéir et se soumettre à une gouvernance selon le bon plaisir de MM. Pichon et Clerval.

La loi est une pour tous, cependant elle a été méconnue lorsque cela convenait aux désirs de M. Pichon, et il n'a pas souvent de son application, que lorsque nous les avons présentés. Alors l'abîme a été lancé contre nous, mais puisque nous nous sommes soumis aux conséquences, cette loi que l'on voudrait, ou va à nous appliquer, ne peut plus avoir d'action sur nous.

Si, postérieurement, le gouvernement français (au dire de MM. Pichon et Clerval) voulait observer la plus stricte neutralité et donner une preuve au gouvernement Argentin à ordonné de nous faire déposer les armes comme français, qu'il renonce à notre occorde et à tous les embûches et coups qui pourront avoir quelque similitude

naïf, enchanté qu'il était d'exercer une petite vengeance, et cependant, je suis parvenu sans avoir même le talent de préparer la moindre soupe au homard.

— Albéroni se mordit les lèvres, mais ne voulut pas blesser de nouveau le jeune bachelier, qu'il regardait sans aucun doute comme l'envoyé de la reine après de lui. Mais quelles étaient, pensait-il, les intentions de la reine en lui faisant demander un ordre d'arrestation ? Qui voulait-elle faire arrêter ? De quelle nature pouvaient être ses griefs, pour qu'elle ne songeât pas à en demander publiquement la réparation ?

Quoi qu'il se fût, il n'y avait pas moyen de rien refuser dans la position précaire où il se trouvait, et quand bien même il se tromperait une erreur même en pareil cas démontrerait au moins son zèle à Elisabeth. Il prit donc, comme pour Los Herreros, une feuille imprimée, y traga rapidement son nom, puis, croyant répondre plus aisément aux bonnes dispositions de sa jeune et belle souveraine, en accordant une faveur à son protégé.

— Mon jeune ami, dit-il à Féliciano, les intentions de la personne qui vous a envoyé sont sans doute que l'arrestation qu'elle réclame soit mise le plus promptement possible à exécution ?

— Oui, monseigneur.

— A-t-elle déjà chargé quelqu'un de cette exécution ?

— Oui, monseigneur, c'est moi qui ai cet honneur,

avec celles de la France, nous nous sommes encore soumis, parce que rien n'était changé pour nous qui ne voulions pas abandonner les garanties positives que nous nous étions données, contre des mots vides de sens et qui ne sont que des propositions fallacieuses auxquelles M. l'amiral sait par expériences que l'on ne peut ajouter foi. D'ailleurs, les garanties ne consistent pas dans les promesses, mais bien dans l'exécution des promesses, et comme M. l'amiral n'a pas jugé à propos de nous garantir cette exécution, il n'en suit naturellement que Mr. l'amiral ne nous garantit rien, et que comme c'est de lui que nous devons les attendre et même les exiger, il en résulte qu'il n'a fait qu'une démarche dérisoire quant à nos garanties, et peu honorable pour le caractère dont il est revêtu.

Au surplus, pourquoi, à moins de mauvaise pensée, vous faire nous forcer à faire une chose qui ne peut nous convenir, et compromettre, ce que nous avons intérêt à conserver car on ne pourra pas je pense nous refuser ce que l'on ne refuse même pas à des animaux, l'instinct de notre conservation. Longue vous nous avez imposé l'alternative du renoncement, pour avoir le droit de conserver. Eh bien ! nous avons renoncé à tout ce que vous avez exigé pour conserver ce qui nous convenait. Que voulez-vous de plus, à moins de faire abrogation du bon sens, de la raison et de la justice. Il est dououreusement vrai que vous n'avez guère donné de preuves de posséder ces trois qualités.

Si votre prudence et votre abnégation n'ont pas été comprises par vous, MM. Pichon et de Cerval, si vous n'avez pas eu depuis dix mois, vous mettre à la hauteur de notre position et de la vôtre, voudrez vous aujourd'hui nous faire apprécier les conséquences de votre politique méritoire et fausse, au point de tomber dans l'aberration. Non, encore une fois non, car enfin à chacun ses œuvres.

Si vous prétendez nous intimider par des moyens que la raison, le bon sens, la justice et la morale réprouvent, vous vous trompez, notre volonté ne flétrira pas, car à nous aussi hommes libres il est permis d'en avoir une, et croyez-le bien, elle aura le faire respecter ce se respectant dans son bon droit contre l'injustice et la calomnie, car cette population honnête, sage, prudente et dont la conduite est irréprochable de tous excès malgré sa force, n'a opposé que de la soumission à l'ordre total du respect qu'elle devrait mériter.

Vous ne pourrez douter mesme que personne ne l'ouvrira un million des mille et un motif dont cette population ait fait partie provisoire contre les islamites dont elle a été abravée qu'elle est en droit de reprocher comme elle le reproche aux agents du gouvernement, tel que celui de la France qui n'a pu ni dû vouloir que ses enfants soient traités comme des proscrits abandonnés de la mère Patrie.

En acceptant la dure alternative que vous nous avez

— Vous n'avez pas qualité pour un tel officier. Il est indispensable de pourvoir à ce défaut de qualité. Dès ce moment vous faites partie des officiers du palais. Voici votre brevet. Je suis heureux de saisir cette occasion de vous être utile, à vous, et d'être agréable à la personne qui vous envoie.

Et comme le bachelier se coiffait en remerciant : — Allez, poursuivit-il en lui donnant sa main à baiser, prenez avec vous quelques-uns des sbires qui sont ici, et bâchez-vous d'obéir les ordres qui vous ont été donnés. Votre rôle sera apprécié. Il s'agit certainement des grands intérêts de l'état. Comptez sur la reconnaissance de l'Espagne.

Dix minutes après, suivie de son escorte, le bachelier arrivait à son hôtellerie. Il trouva la señora Cervina encore tout étonnée d'une scène étrange qui venait d'avoir lieu chez elle. Le marquis de Los Herreros s'était présenté lui-même pour arrêter Féliciano. Doña Inés n'avait vu que le temps de faire par une porte dérobée pour ne pas être reconnue. Ne trouvant pas celui qu'il venait pour arrêter, Los Herreros avait fait une perquisition dans sa chambre qui n'avait pas su plus de succès que sa démarche, car Inés avait en sa possession les précieux papiers qu'il voulait reconquérir. Il était sorti de la fondue plein de dépit de sa mésestanture, et était rentré chez lui après avoir mis de nouveau toute sa police à la recherche de l'intrapathable bachelier.

imposée, nous sommes redoublés hommes libres et indépendants; libres et indépendants nous resterons de votre autorité, jusqu'à ce que notre gouvernement, mieux informé sur votre conduite, nous ait rendu la justice que nous croyons devoir mériter. D'ailleurs cette réputation, c'est vous qui l'avez provoquée en nous refusant toute assistance et protection, vous nous avez mis en dehors de votre juridiction tant que cela vous a convenu, eh bien ! aujourd'hui nous refusons de nous y soumettre, parceque à notre tour, ce n'a pas nous convient pas. Vous nous avez calomniés, détruits aux yeux de notre gouvernement, nous ce avons appellé à notre gouvernement et aux chambres, nous allons donc.

Si, aussi inconsciemment dans votre conduite que dans vos actes, vous avez eu la pensée de nous rendre les victimes de votre conduite déloyale, tortueuse et irrésolue, nous n'en accusons que vous, car jamais nous ne pourrons croire que le gouvernement français ait pu être inconscient avec lui-même, comme vous l'avez été jusqu'à ce jour envers nous, nous ne le croyons pas et nous ne le croirons jamais ; mais si cela était, nous nous contenterions de le déplorer, mais, malgré tout, nous croyons encore qu'il a été trompé à notre égard, c'est notre foi, c'est notre conviction, et tout nous autorise à considérer l'une et l'autre dans l'autre.

Vous nous avez menacés d'agir par la force pour nous faire obéir aux ordres que vous prétendiez avoir reçus du gouvernement, et cela au moment où tout nous paraît à croire que votre conduite a été blâmée et désapprouvée, vous voulez nous intimider en ajoutant le mensonge & la mauvaise foi, vous volez user des derniers moments d'un pouvoir qui vous échappe pour obtenir de nous une soumission que vous avez rendue impossible et par votre conduite et par vos actes, qui lorsqu'ils seront bien connus suffiront pour légitimer une résistance déjà légitime par tous les sacrifices pénibles que vous nous avez imposés au nom du roi, sacrifices auxquels nous ne nous sommes soumis que par respect et obéissance pour le chef de la nation, que vous représentez à mal.

Il est impossible, d'ailleurs, que les gouvernements français et anglais, qui depuis si longtemps ont adopté et suivi la même politique, aient voulu se séparer aujourd'hui pour nous, et rien que pour nous, en donnant l'un des ordres d'agir avec la force et l'autre de se renfermer dans la plus stricte neutralité. Or, comment conjurer la menace faite par l'amiral de faire usage de la force brute, de 200 canons et de 2,000 hommes contre le gouvernement de la République Orientale, ce qui équivaudrait à une déclaration de guerre, droit qui n'est accordé en France qu'au roi seul, avec les instructions de stricte neutralité. D'ailleurs, si le gouvernement du roi avait pu donner un ordre semblable, il en aurait donné connaissance

au gouvernement anglais, qui en aurait à son tour parlé à M. le commandeur, afin d'éviter toute confusion. Mais dans l'exécution des instructions, de l'ordre de M. de Cerval, il était évident que M. de Cerval n'a pas pu donner d'autres instructions que celles adaptées à M. le commandeur Pichon, et alors à nous, trop tard pour nos instructions et calomnie le gouvernement du roi, car de deux choses l'une, si M. l'amiral nous trompe il entreprend ses pouvoirs et emploie un moyen répréhensible à la morale, pour nous faire arriver aux fins de M. Pichon, de nous faire déposer les armes quand même, pour favoriser le pouvoir royal, dont légal, ou notre gouvernement a discuté avec le gouvernement anglais sur les instructions envoyées à M. de Cerval, ce qui n'est probable que pour certains exercices volcaniques ou creux, car nous n'entendons jamais que la loyauté française soit parfaite dans une affaire internationale vis à vis de son allié, contre une population amie, et cette contre ses propres enfants.

Non, encore une fois non, le gouvernement du roi n'a pu vouloir nous sacrifier aux prétentions orgueilleuses et mensongères de l'un et à la faiblesse prévisible de l'autre de ses agents.

Je proteste donc de nouveau devant Dieu et les hommes, au nom des braves Légionnaires, contre la conduite et les actes de M. Pichon, consul général de France à Montevideo, et contre M. Massieu de Cerval, vice-amiral commandant la station dans les mers du sud.

Le Colonel de la Légion des Volontaires,
THIEBAUT.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrée du 28.

F. Sainte Catherine, en 10 jours, brick golette laques, Clara, à Zimmerman, Frazier & ves bois à brûler.

Parrigas, en 18 jours, brick brésilien Oreste à ordre, Barcelone, Malaga et Rio-Janeiro, palaco espagnole Carimir, à ordre.

Baltimore, barque américaine Héhé, à Sabugal et compagnie.

AVIS.

EN CHARGE POUR LE HAVRE.

Passagers seulement.

Le joli trois-mâts barque français la Lopise-Marie, cloué et chouillé en cuivre, d'une excellente marche, en ce moment en charge à Buenos Aires, partira pour le Havre de Grace, sous le commandement du capitaine Mengendre, du 20 au 25 janvier, et touchera à Montevideo pour y prendre quelques passagers de chambre, seulement, surquels il garantit le

La soirée était déjà avancée lorsque Féliciano, après avoir accompli son expédition, revint au palais en rendant compte à Inés. Tout avait complètement réussi. Los Herreros étaient les prisonniers, et Féliciano avait reconquis, en même temps que l'ordre d'arrestation qui le concernait, le brocille du fameux madrigal que le cardinal, en ce même moment, continuait de regretter cruellement d'avoir envoyé à la reine.

— Victoire ! s'écria gaiement Inés.

— Victoire ! répéta Féliciano, qui comme beaucoup de généraux se trouvait vainqueur sans trop savoir comment.

— Oui, victoire ! répéta le sceptique Domingo ; mais n'oubliez pas que la défaite est toujours venue du triomphe.

— Il est vrai, dit Inés. C'est demain seulement qu'aura lieu la bataille décisive. Je ne suis qui l'emportera définitivement, mais du moins nous avons en ce moment l'avantage de la position. Ayez donc les esprits.

Cela dit, elle tendit sa main à Féliciano, qui la prit avec transport contre ses lèvres. Le bachelier et Domingo prirent congé d'elle et regagnèrent la fonda, où leur présence calma les vives alarmes de la señora Cervina et où ils purent se reposer après des fatigantes émotions de la journée.

(La suite au prochain numéro.)

LE PATROTE FRANCAIS.

meilleur traitement et toutes les commodités qu'on peut espérer de recevoir à bord d'un navire construit pour le transport des passagers.

Chiffre pour les conditions du passage à ses consignataires MM. Isabell et fils, rue de los Treinta y Tres número 81.

AVIS.

M. Pierre Ondeburau ne pouvant vendre, ni aliener ses biens de quelque manière que ce soit, jusqu'à conclusion des différends qui existent entre lui et Mme. Marie Gervais, pour lequel il est appelé devant le tribunal supérieur, et ne possédant, pour tout bien reconnu, que trois banches laitières, a à prévoir que tout ce qu'on fera avec le dit Ondeburau sur ces vaches, sera nul et sans valeur aucune.

THEATRE DU COMMERCE.

Des Amateurs Français donneront une grande soirée dramatique, le Jeudi 28 Décembre.

AU BENEFICE DES BLESSES

En combatant pour la liberté.

Première Représentation de L'INTERDICTION

ou

QUINZE ANS DE CAPTIVITE.

Drame historique en 2 actes, par Emile Souvestre.

Un intermède de musique et de chansonnier.

LA COCARDE TRICOLORE

ou

LES FRANCAIS A ALGER.

Variétés en 3 actes et à grand spectacle, par MM. Cognard Frères.

Rien ne sera négligé pour donner à cette soirée tout l'attrait possible, et nous ne doutons pas que tous les amis de l'humanité s'empresseront d'y assister et d'apporter leur tribut aux généreux défenseurs blessés en combattant pour une si noble cause. Tel est le but que se proposent les amateurs qui paraîtront dans cette soirée, et ils croient l'avoir atteint si leurs nombreux compatriotes y assistent et leur accordent l'indulgence et la bienveillance qu'ils attendent d'eux.

Le spectacle commençera à 7 heures et demie, Ordre du spectacle : 1. L'Interdiction, 2. L'Intermède

3. La Cocarde Tricolore.

Nota: Les personnes qui désirent des places peuvent s'adresser à Mme Viguerre, rue du Rincón.

AVIS DIVERS

AVIS.

A vendre la patronage d'une jeune domestique de l'âge de 16 ans, sachant laver, coudre, repasser, cuisiner et apte à toute espèce de service intérieur d'une maison étant vendue par nécessité des ses maîtres, elle sera passée à meilleur marché que ce qu'elle a coutume; la personne qui désirerait en faire l'achat peut passer au bureau ou lui donnera tous les renseignements nécessaires.

AVIS.

POUR BORDEAUX.

Partira pour la dite destination le 6 de ce mois, le trois mats barques français Crois-Escar, cap. Auguste Gravereau. Ce navire est neuf et d'une excellente marche il offre deux étages spacieux toutes les commodités de cabines pour les passagers.

Les personnes qui désireront prendre charge du passage à bord, sont priées de s'adresser aux consignataires le M. Hir frères, rue de So. de numero 6 ou au cap. à bord.

EL ALMANAQUE

de la

REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY.

Que hace veinte años se publica por la imprenta de la Caridad, sobre de duros & los por la misma imprenta para el proximo

Año de 1844.

Contiene el diario de sucesos de luna y la salida y acazo del sol; infinitas épocas memorables, así generales como particulares del Estado; la relación nominal de las personas que integran los poderes Legislativo, Ejecutivo y Judicial, de los demás gabinetes de oficinas, del cuerpo Diplomático y de los agentes extranjeros en la república. Una lista de los días y años de los Monarcas y festividades nacionales de las potencias con quienes hemos celebrado acuerdos en nuestra república. La nueva nomenclatura de las calles por orden alfabético y todas las demás matrículas acostumbradas.

Se halla de venta en la imprenta de la Caridad y en la Librería de D. Pablo Domenech.

AU PAVILLON FRANCAIS.

Rue de Sarandí (autrefois St Charles), n.º 309 et 311, vis-à-vis l'Etat-Major de la Legion, on trouvera vins rouge de Bordeaux très bons à 4 francs, idem blanc à real, vieux rhum à real la cuarte. Les vins en caisse et en bouteille et les liqueurs de toute classe, sont au prix le plus modeste, ainsi que tout ce qui est commestible.

Le casse moulu est à 3 reaux la livre, et le cru à real et demi, le sci à 30 reis la livre.

On vient de recevoir du Franco et du Broil, une forte partie de tabac à priser de première qualité, on le vend en gros et en détail ainsi que cigares Havane et autres et un bel assortiment de pipes de meilleur goût.

On y trouve aussi des ouvrages français, choisir, tels que grammaire Chaperon, fables de Lafontaine, idem de Florian, géographie de Lebouef, Bossay et Ansart et une collection de cartes géographiques, dictionnaires français espagnol et espagnol français.

AVIS.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Frères, rue Ituzaingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nantes, à des prix très modestes.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez-de-chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles, des personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mme Guyot, rue Washington n.º 82, ancienne rue San-Diego.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Soubaui, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borgheis, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS.

AVIS IMPORTANTE.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n° 342. Télémaque français Espagnol et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol fran-

cais par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Guide ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Geomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francœur professeur de la faculté des sciences de Paris. Oeuvres complètes de Mirabeau; Histoire de la révolution française par Thiers; Cartes géographiques séparées; Matématiques; Grammaire de Chantreau.

AVIS. POUR MARSEILLE

Le brick français Baptiste son capitaine Gimio, partira d'importe comment vers son chargement du 10 au 15 décembre. Les personnes qui auront des marchandises à embarquer, peuvent pour mieux compter sur cette prochaine date, recourir par écrit, l'engagement du Cap.

Pour d'autres renseignements s'adresser à monsieur R. de Lringas rue de las Piedras n.º 96.

AVIS.

Un magasin de modes, si achalandé, do s. do Mme Grossein Dubois, rue du 25 Mai, n.º 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il pourrait convenir d'en faire l'acquisition, sont invitées à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires prorisoraires, rue de Zavala, n.º 65, ayant lundi prochain 13 du courant

EN CHARGE POUR BORDEAUX.

Le bœuf n'ira à trois mois l'Alfred, d'au bli et choville en cuivre, partira prochainement pour ladito destination sous le commandement du capitaine Duboisstrand, ayant la majeure partie de son chargement arrêté, il recevra le reste à siéti ainsi que des passagers qui seront très bien traités et logés dans sa rastio et belle chambre; s'adresser pour l'un et l'autre au capitaine à son bord, ou à M. E. Maymond et Theil calle del 25 de mai nro. Rero 108.

ALMANACH

De la République Orientale de l'Uruguay. Qui se publie depuis vingt ans à l'imprimerie de la Charité, vient de paraître le même imprimerie pour l'année

1844.

Contenant les jours de la lune, le lever et le coucher du soleil; une infinité d'époques mémorables tant générales que particulières de l'Etat, la liste nominative des personnes qui forment le pouvoir, législatif, exécutif et judiciaire et autres chefs et employés du corps diplomatique et des agents étrangers près la République; une nomenclature de l'ago des monarques et des sultans nationaux des puissances qui ont des relations avec la République; la nouvelle nomenclature des rues par ordre alphabétique, et toutes les autres matières de coutume.

Se trouve en vente à l'imprimerie de M. Charron à la librairie de D. Pablo Domenech.

AVIS AU COMMERCE.

A louer dans le centre de la ville une chambre et un beau magasin. S'adresser pour plus amples renseignements au bureau du Patriote.

Le Germe, Jb. BEYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de los Cíesitos No 34.